

Programme de Jeune Expert Associé des Nations Unies



TERMES DE REFERENCE INT-175-16-P067

Jeune Expert Associé (JEA)

I. Information Générale

Titre:

Jeune Expert associé en matière de Prévention du Crime, relatif à la lutte contre la Criminalité Organisée et la Coopération Judiciaire Pénale Internationale.

Section:

Section de Soutien à la Mise en Œuvre, Branche Criminalité Organisée et Trafic Illicite, Division des Traités.

Organisation/Office:

Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC), Office des Nations Unies à Vienne (UNOV).

Poste:

Vienne, Autriche

[Lieu d'affectation sans famille: oui / non X]

Date de début:

Immédiatement

Durée:

1 an (possible renouvellement pour un an)

[Le renouvellement de contrat est sujet à une révision annuelle concernant les priorités du projet, les fonds et la satisfaction des performances]

II. Supervision

Supervision directe par:

Titre du Superviseur:

Responsable de projet chargé du Contrôle de Drogues et de la Prévention de la Criminalité, pour le Programme Mondial pour le renforcement des capacités des Etats Membres afin de prévenir et combattre la criminalité grave (transnationale) organisée (GPTOC), Section de Soutien à la Mise en Œuvre, Branche Criminalité Organisée.

Contenu et méthodologie de la supervision :

À travers un accompagnement journalier et des instructions de travail, l'Expert Associé est formé pour remplir sa mission, avec l'objectif d'acquérir progressivement une autonomie et des responsabilités dans son champ de travail. Il est recommandé à l'Expert Associé de prendre des initiatives et d'avoir une conception proactive de son travail. La supervision portera sur les tâches confiées, la discussion et l'accord sur un plan de travail, un accompagnement régulier sur la réalisation des objectifs, l'évaluation des progrès, des résultats, l'information périodique et l'analyse des performances à travers le système e-Performance.

III. Missions, Responsabilités et Résultats attendus

L'Expert Associé travaillera au développement et à la mise en œuvre des activités du Programme Mondial pour le renforcement des capacités des Etats Membres pour prévenir et combattre la criminalité grave (transnationale) organisée (GPTOC), Section de Soutien à la Mise en Œuvre, Branche Criminalité Organisée.

Dans ce cadre, les missions seront établies selon un plan de travail annuel.

Liste des missions de l'Expert Associé :

- Soutenir et renforcer le réseau des Autorités Centrales et Procureurs de l'Afrique de l'Ouest (WACAP)¹, son développement comme un mécanisme régional de poursuite, sa future coopération avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et avec d'autres réseaux régionaux qui assurent la promotion de la coopération internationale en matière pénale²;
- Dans le cadre du WACAP, renforcer les autorités centrales de la région et promouvoir la visibilité, les capacités et la coopération opérationnelle des autres autorités judiciaires pénales (enquêteurs, procureurs, magistrats) appartenant à la coopération internationale en matière pénale, notamment dans l'obtention des preuves électroniques³ ;
- Soutenir le développement et la mise en œuvre des initiatives du projet en ce qui concerne les formes émergentes et changeante de la criminalité transnationale organisée⁴ (comme par exemple, le trafic de médicaments frauduleux, le trafic de marques contrefaites et la cybercriminalité) ainsi que les problématiques liées à la criminalité organisée comme la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme ;
- Fournir un soutien administratif et stratégique au personnel du GPTOC basé sur le terrain ;
- Apporter un soutien substantif à l'organisation de missions d'analyses des besoins, aux réunions, ateliers, conférences et formations et participer à ces missions ;
- Coordonner les contributions et contribuer au contenu des supports de promotion du GPTOC et du WACAP notamment : le site internet du WACAP, les lettres d'informations du GPTOC et du WACAP, les rapports d'avancement, le matériel promotionnel et les listes de diffusion ;
- Conduire des recherches et des analyses, contribuer à et rédiger les notes d'information, les rapports, les présentations relatives au programme pour le responsable du programme, la documentation requise par les organes intergouvernementaux, et traduire les textes en Français et en Anglais, si nécessaire ;
- Se charger de ou soutenir diverses tâches relatives à la gestion de projet comme les budgets, les rapports périodiques, les révisions de projet, les évaluations, la levée de fonds et la communication ;
- Développer et faire des présentations sur le travail du GPTOC, WACAP et autres thématiques en relation avec la criminalité transnationale organisée ; et
- Soutenir le travail de la Section de Soutien à la Mise en Œuvre (ISS) et répondre à toute autre demande du responsable de projet.

Résultats Attendus:

- Communication efficace avec l'équipe du WACAP à Dakar et le personnel de l'ONUDC basés sur le terrain, et soutien administratif et organisationnel ;
- Soutien efficace et suivi concret pour l'organisation d'une (au moins) réunion plénière du WACAP et de deux activités de formation du WACAP par an ;
- Liaison et échange d'informations avec les partenaires/bailleurs du GPTOC et du WACAP, avec les organisations régionales et internationales, les autres réseaux, la société civiles et autres acteurs ;

¹ Voir site internet www.wacapnet.org

² Voir Déclaration de Doha sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme d'action plus large de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face aux problèmes sociaux et économiques et à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public, Avril 2015, paragraphe 8 (a); Résolution de l'Assemblée Générale 69/193 sur la Coopération Internationale en matière pénale, A/RES/69/193 et la Déclaration de Bamako sur l'Impunité, la Justice et les Droits de l'Homme en Afrique de l'Ouest, Décembre 2011.

³ Voir la Déclaration de Doha, paragraphe 8 (a);

⁴ Voir Déclaration de Doha sur l'intégration de la prévention de la criminalité et de la justice pénale dans le programme d'action plus large de l'Organisation des Nations Unies visant à faire face aux problèmes sociaux et économiques et à promouvoir l'état de droit aux niveaux national et international et la participation du public, Avril 2015, paragraphe 9 (a) et 9(g).

- Assistance effective à l'organisation d'au moins une réunion d'experts informelle et d'une activité de formation par an ;
- Le contenu du site internet du WACAP est régulièrement mis à jour ;
- Au moins trois lettres d'information du WACAP et deux lettres d'information du GPTOC sont rédigées et diffusées chaque année et les supports de communication sont régulièrement mis à jour ;
- Par an, au moins trois notes conceptuelles pour le financement du programme sont préparées ;
- L'information est récoltée et au moins quatre rapports d'avancement sont rédigés chaque année ;
- Contribution à la gestion des budgets, aux notes d'informations pour les donateurs, aux révisions et aux évaluations de projet ;
- Rédaction des notes d'information, bilans, ou documents stratégiques pour révision et finalisation par le responsable de projet ;
- Rédaction de travaux de recherche de qualité, notamment sur le Mandat d'Arrêt Européen et comment sa mise en œuvre pourrait être possible en Afrique de l'Ouest ;
- Contribution de qualité pour les rapports annuels de la Commission sur la Prévention du Crime et la Justice Pénale, la Conférence des Parties à la Convention contre la Criminalité Organisée, et autres rapports intergouvernementaux, si besoin ;
- Rédaction des présentations et interventions (4 fois minimum) sur le travail du GPTOC, du WACAP et des problématiques appartenant au domaine de la criminalité transnationale organisée ;
- Développer et donner des formations sur les outils de l'ONUDC comme l'Outil d'aide à la Rédaction des Demandes d'Entraide Judiciaire (MLARW Tool) et sur l'utilisation de la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée comme base juridique pour l'entraide judiciaire et l'extradition.

IV. Qualifications et Expérience

Education:

- Diplôme supérieur en droit, prévention du crime et affaires pénales, affaires internationales ou autre discipline liée; Un diplôme universitaire et deux ans d'expérience peuvent être acceptés comme équivalent à un master.
- Connaissance et expérience dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale, notamment la cybercriminalité, la criminalité organisée, le terrorisme et/ou domaine connexe sont fortement souhaitables.

Expérience professionnelle:

- Au minimum deux ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la prévention du crime et de la justice pénale,
- Une expérience en planification et gestion de programmes de développement international et de coopération technique est souhaitable,
- Connaissance et expérience en gestion des problématiques liées à la criminalité organisée dans toutes ses dimensions sont souhaitables,
- Connaissance ou intérêt pour les pays d'Afrique de l'Ouest est souhaitable.

Langues:

L'anglais et le français courant, avec d'excellentes compétences rédactionnelles, sont requis ; la maîtrise d'une autre langue officielle des Nations Unies est appréciée.

Autres compétences:

Compétences en rédaction de rapports et d'analyses, en formation ou éducation, et compétences informatiques sont des atouts.

Compétences pour les Nations Unies:

Aptitude à planifier et à organiser:

Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; Hiérarchiser les activités et tâches prioritaires; Modifier les priorités en fonction des besoins ; Prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche à bien ; Tenir compte des risques et des imprévus dans la planification ; Suivre l'exécution des plans et les modifier s'il y a lieu ; Tirer le meilleur parti du temps dont on dispose.

Aptitude à la Communication :

S'exprimer clairement et efficacement, tant oralement que par écrit ; Ecouter les autres, bien les comprendre et donner suite comme il convient ; Poser les questions voulues afin d'obtenir des éclaircissements et faciliter le dialogue ; Adapter le langage, le ton, le style et la présentation au public auquel on s'adresse ; Partager l'information avec tous ceux qu'elle intéresse et tenir chacun au courant.

Esprit d'équipe :

Collaborer avec ses collègues afin d'atteindre les objectifs de l'Organisation ; Solliciter les apports, apprécier à leur juste valeur les idées et la compétence de chacun et être prêt à apprendre de lui ; Faire passer l'intérêt de l'équipe avant son avantage personnel ; Accepter les décisions finales du groupe et s'y plier, même si elles ne cadrent pas parfaitement avec sa position propre ; Partager les réussites de l'équipe et assumer sa part de responsabilité dans ses échecs.

V. Apprentissage

A la fin de sa mission, l'Expert Associé aura:

- Acquis une meilleure connaissance de la criminalité et la justice en général, et en particulier concernant les différentes formes et dimensions de la criminalité transnationale organisée et les liens avec la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, de même que les problématiques soulevées par les Objectifs du Développement Durable (ODD);
- Développé des compétences en relation avec la Convention contre la Criminalité Transnationale Organisée et en particulier sur la coopération internationale en matière pénale (entraide judiciaire, notamment sur les preuves électroniques, l'extradition, la confiscation des produits du crime et le transfert de personnes condamnées), et sera capable de conseiller les praticiens sur l'utilisation de la Convention comme base juridique pour l'entraide judiciaire et l'extradition ;
- Acquis des connaissances sur les systèmes judiciaires pénaux et les lois des pays d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'une expérience professionnelle de première main en termes de substance avec ces pays dans le domaine de la criminalité transnationale organisée et autres domaines connexes ;
- Développé une meilleure compréhension du développement du programme, de sa mise en œuvre, son suivi, son évaluation et son financement, notamment sur la question du traitement du genre dans ce processus;
- Développé des compétences en planification et organisation des activités d'assistance technique et en termes de contributions pertinentes à la rédaction de documentation relative à de ces activités (agendas, lettres d'invitation, notes d'information, budgets, etc.)
- Développé des compétences en rédaction des propositions de projets pour le financement du programme;
- Amélioré ses compétences en formation, présentation et le développement direct ou indirect de matériel de formation;
- Amélioré ses compétences en matière de recherche et d'analyse dans la préparation des documents et des rapports relatifs aux politiques ou programmes;
- Découvert le travail des Nations Unies dans le domaine de la coopération pour le développement et l'assistance et les processus de négociation y afférant ; et
- Compris et appliqué les procédures des Nations Unies dans le domaine des achats, du recrutement, de la finance et de la gestion de projet entre autre.

VI. Informations générales

L'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (UNODC) met en œuvre des actions globales et intégrées contre le problème de la drogue, l'activité criminelle mondiale et le terrorisme. L'ONUDC agit pour le contrôle des drogues et la prévention du crime en suivant le cadre du développement durable et de la sécurité mondiale. Les directives politiques de l'ONUDC sont : (a) les conventions internationales sur le contrôle de drogue, la Convention des Nations Unies contre la Drogue et la Criminalité Transnationale Organisée et les Protocoles s'y rapportant, la Convention des Nations Unies contre la Corruption et les instruments juridiques universels contre le terrorisme dans toutes ses formes et ses manifestations ; et (b) les résolutions des organes délibérants, en particulier de l'Assemblée Générale, du Conseil Economique et Social, de la Commission sur les Stupéfiants et la Commission sur la Prévention du Crime et la Justice Pénale.

La Branche sur la Criminalité Organisée et le Trafic Illicite (OCB) est divisée en trois sections, la Section de soutien à la Conférence (CSS), la Section de soutien à la Mise en Œuvre (ISS), et la Section de Lutte contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants (HTMSS), qui collaborent sous l'égide de la cheffe de branche. La section CSS s'occupe du travail normatif de la section, et agit en tant que Secrétariat à la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée. Elle soutient le dialogue politique international, aide les Etats à traduire les provisions de UNTOC et ses Protocoles en loi nationale et à transposer l'expertise thématique, les connaissances et les meilleures pratiques des unités de ISS en politique mondiale de développement et en cadre législatif. La section HTMSS s'occupe à la fois du travail normatif relatif aux Protocoles contre la Traite des Personnes et le Trafic Illicite de Migrants et de l'assistance technique aux Etats à travers des programmes mondiaux dédiés.

La Section de soutien à la Mise en Œuvre (ISS) est en charge de l'assistance technique et chapeaute les programmes mondiaux suivants : le Programme de Contrôle des Conteneurs (CCP), le Programme Mondial d'assistance pour les Etats dans la Prévention et le Combat contre la Criminalité Grave et Organisée (GPTOC), le Programme CRIMJUST, le Programme sur les Armes à Feu, et le Programme Mondial contre le Blanchiment d'Argent et le Financement du Terrorisme. Ces programmes sont en charge des activités d'assistance technique de l'ONUSD sur le terrain, du soutien à la mise en œuvre de la convention UNTOC et de ses protocoles et de l'expertise dans les dialogues sur les politiques internationales avec la collaboration de CSS et d'autres programmes, sections et branches de l'ONUSD.

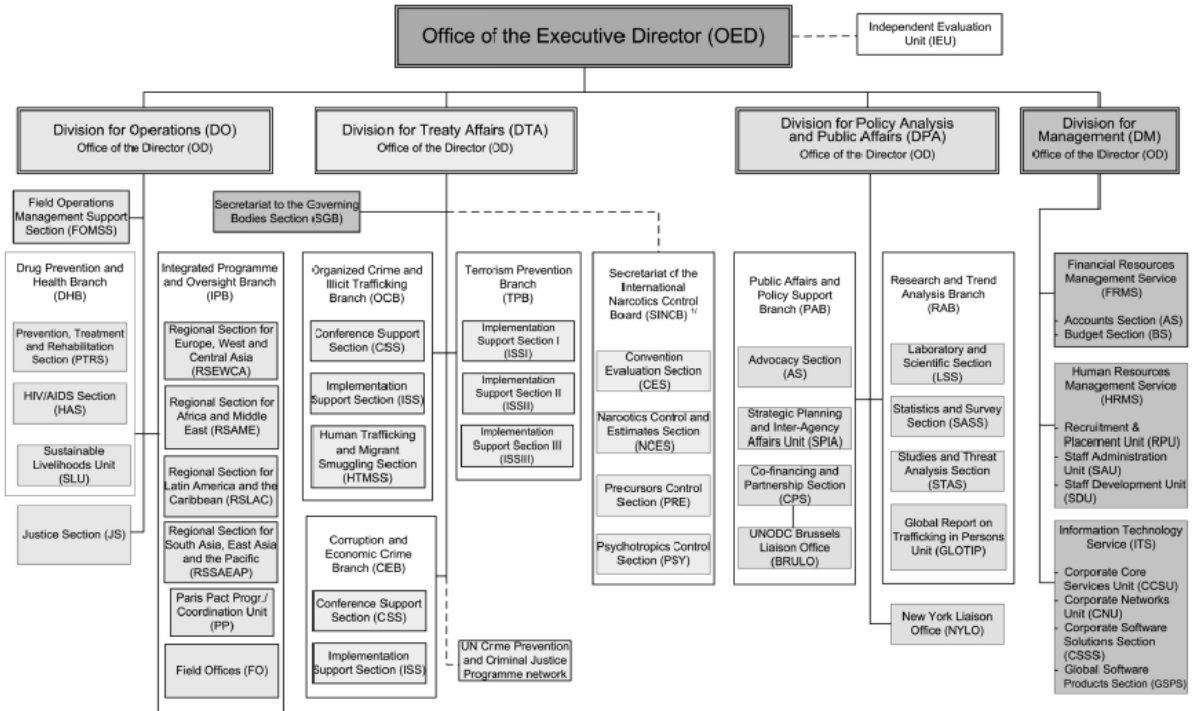
L'objectif global du Programme Mondial d'assistance pour les Etats dans la Prévention et le Combat contre la Criminalité Grave et Organisée (GPTOC) est d'aider les Etats à mettre en œuvre la Convention contre la Criminalité Transnationale Organisée plus efficacement, en accord avec les standards internationaux des Droits de l'Homme. Cet objectif est atteint grâce à des programmes de communication et d'assistance technique/outils pour aider les responsables politiques, les praticiens dans le domaine de la justice pénale, la société civile et le secteur privé dans des domaines transversaux et spécialisés. Ce projet traite de thématiques intersectorielles comme la coopération en matière pénale, le renseignement criminel, les enquêtes, l'aide aux victimes, la protection des témoins, la facilitation de la coopération régionale et inter-régionale à travers les réseaux, et les compétences spécialisée des officiers. Enfin, le projet fournit une expertise technique aux Programmes Pays, Régionaux et Mondiaux de l'ONUSD, aux organisations régionales et internationales, à la société civile et au secteur privé.

Pour plus d'informations sur le travail de l'ONUSD, veuillez vous rendre sur la page web www.unodc.org.

Les Nations Unies encouragent la participation de candidats hommes et femmes qualifiés dans les programmes relatifs aux drogues et à la criminalité. Il est préconisé que tous les efforts soient mis en œuvre pour identifier et nommer des candidats hommes et femmes qualifiés pour ce poste de Jeune Expert Associé.

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC)

Organizational Structure



¹ On substantive matters, the Secretariat is responsible to the Board, administratively to the Director, DTA